

GIP de préfiguration du parc national « entre Champagne et Bourgogne »

**ASSEMBLEE GENERALE
du 7 mars 2011
Châteauvillain**

Ordre du jour

1. Approbation des PV des AG du 10 juillet 2010
2. Approbation du compte financier 2010
3. Présentation du programme d'activités 2011 et du budget 2011
4. Modification de la convention constitutive pour élargir la composition du bureau
5. Validation des demandes d'adhésion ou de démission
6. Information sur le changement de siège du GIP
- 6 bis Validation d'un avenant à la convention constitutive intégrant les modifications des points 4, 5 et 6
7. Informations
 - Conseil scientifique et Conseil économique, social et culturel
 - Etudes en cours ou prévues
 - Recrutement des personnels du GIP

Point 2

COMPTE FINANCIER

EXERCICE 2010

Recettes de fonctionnement 2010

Prévisions 2010	Réalisations 2010
-----------------	-------------------

Chapitre 74 Subventions d'exploitation	319 200,00 €	319 800,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	319 200,00 €	319 800,00 €

Dépenses de fonctionnement 2010

	Prévisions 2010	Réalisations 2010
Chapitre 60 Achats	18 000,00 €	2 132,01 €
Chapitre 61 Services extérieurs	186 200,00 €	13 746,49 €
Chapitre 62 Autres services extérieurs	31 000,00 €	5 267,00 €
Chapitre 625 Déplacements, missions et réceptions	25 000,00 €	1 329,57 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	260 200,00 €	22 475,07 €

Capacité d'autofinancement 2010 :
297 324,93 €

Recettes d'investissement 2010

	Prévisions 2010	Réalisations 2010
Chapitre 10 Capital et réserves	74 610,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	74 610,00 €	0,00 €

Dépenses d'investissement 2010

	Prévisions 2010	Réalizations 2010
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	12 570,00 €	3 596,37 €
Chapitre 21 immobilisations corporelles	121 040,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	133 610,00 €	3 596,37 €

Fonds de roulement 2010 :
293 728,56 €

Point 3

**Rappel sur les travaux menés
depuis l'AG du 10/07/10**

PROGRAMME D'ACTIVITES 2011

**Perspectives jusqu'à la création du
Parc National**

Rappel des différents travaux menés depuis l'assemblée générale du 10 juillet 2010

- Été 2010 :
 - Organisation du recrutement du directeur (appel de candidature, jury de recrutement, recueil de l'avis du Ministre)
 - Démarches administratives (immatriculation SIRET, ouverture compte, location, assurances...)
- CA du 12 octobre :
 - Nomination du directeur : Christophe GALLEMANT
 - Règlement intérieur
 - Election du Bureau
 - Budget 2010 et programme d'activité 2010

Rappel des différents travaux menés depuis l'assemblée générale du 10 juillet 2010

- Automne 2010 :
 - Travaux d'aménagement au siège du GIP : Salle de réunion - bureaux
 - Prise de fonction du directeur au 15 novembre
 - Réunion de cadrage au Ministère de l'écologie le 25 novembre
- Bureau du 10 novembre et CA du 29 novembre :
 - Programme d'activité et budget 2011
 - Premiers éléments de constitution du conseil scientifique et du conseil économique, social et culturel
 - Constitution d'une commission communication et d'un comité de pilotage pour le suivi du schéma éolien

Rappel des différents travaux menés depuis l'assemblée générale du 10 juillet 2010

- Décembre 2010 à février 2011 :
 - Recrutement de l'équipe du GIP (cf. point 7)
 - Recueil des candidatures CS et CESC (cf. point 7)
 - Poursuite de l'installation technique dans les locaux
- Bureau du 14 janvier et CA du 31 janvier :
 - Validation de la composition du CS et du CESC
 - Validation de l'évolution de la composition du Bureau
 - Ordre du jour de l'Assemblée générale du 07/03/11

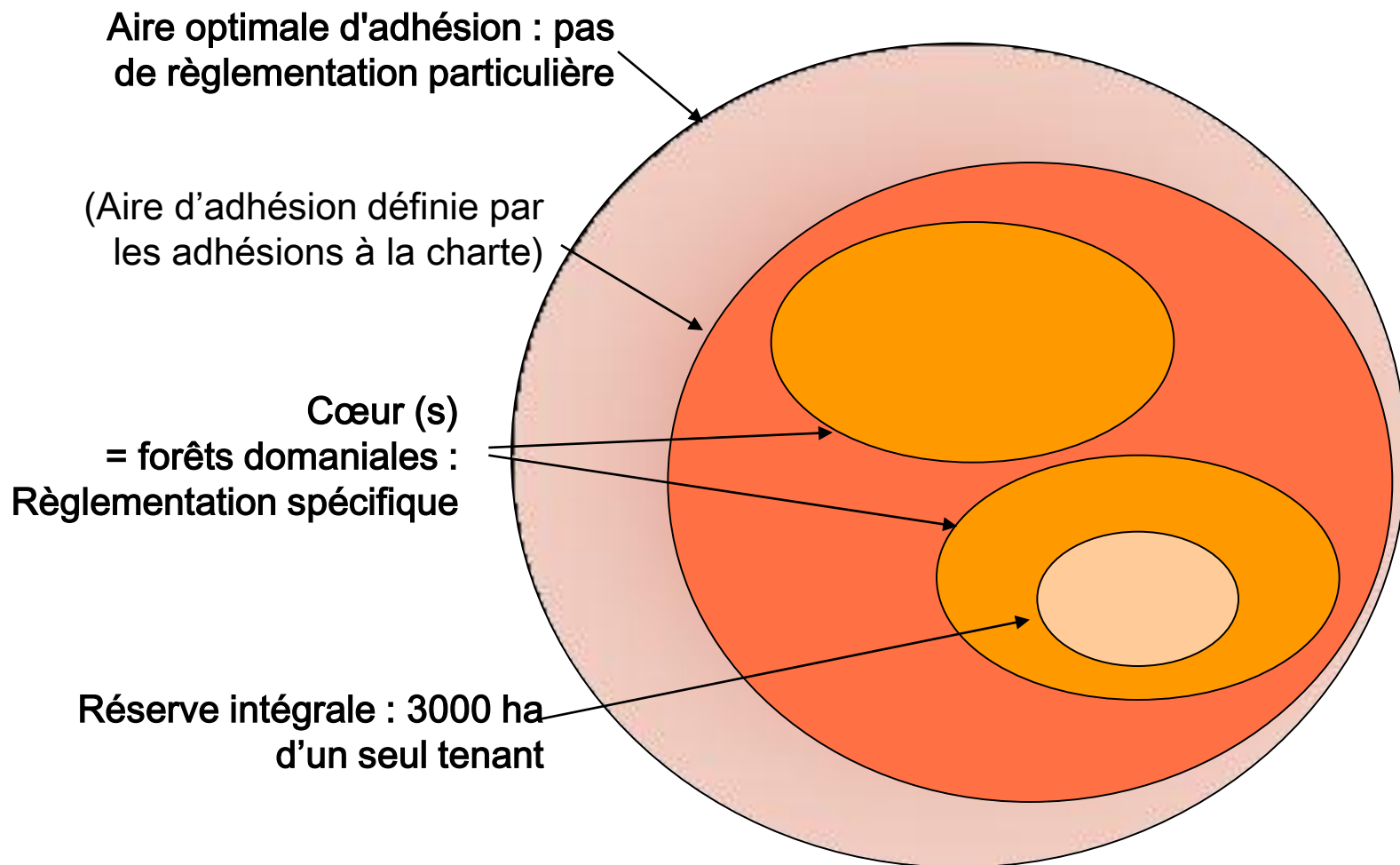
Les grandes étapes du calendrier du GIP 2011 - 2012

- Diagnostic du territoire (*printemps – été 2011*)
- Construction de l'avant projet en vue de la prise en considération (*été – automne 2011*)
- Première consultation institutionnelle locale puis validation en AG (*fin 2011 – début 2012*)
- Consultation nationale CNPN – CIPN (*printemps 2012*)
- Arrêté de prise en considération du projet par le Premier Ministre (*avril 2012*)

Les grandes étapes du calendrier du GIP 2012 - 2014

- Préparation puis rédaction du dossier final (*mai 2012 – fin 2013 : 18 mois*)
- Deuxième consultation institutionnelle locale et enquête publique puis validation en AG (*début 2014 – printemps 2014*)
- Consultation nationale CNPN – CIPN (*été 2014*) – puis arbitrage du Premier Ministre
- Décret de création du PN ECB (*automne 2014*)
- Adhésion des communes à l'aire d'adhésion (*fin 2014*)
- Arrêté du Préfet de Région du siège du PN constatant le périmètre effectif du Parc National (*début 2015*)

Rappel sur les différentes zones d'un parc national



Consistance de l'avant projet

Premiers éléments de la future charte

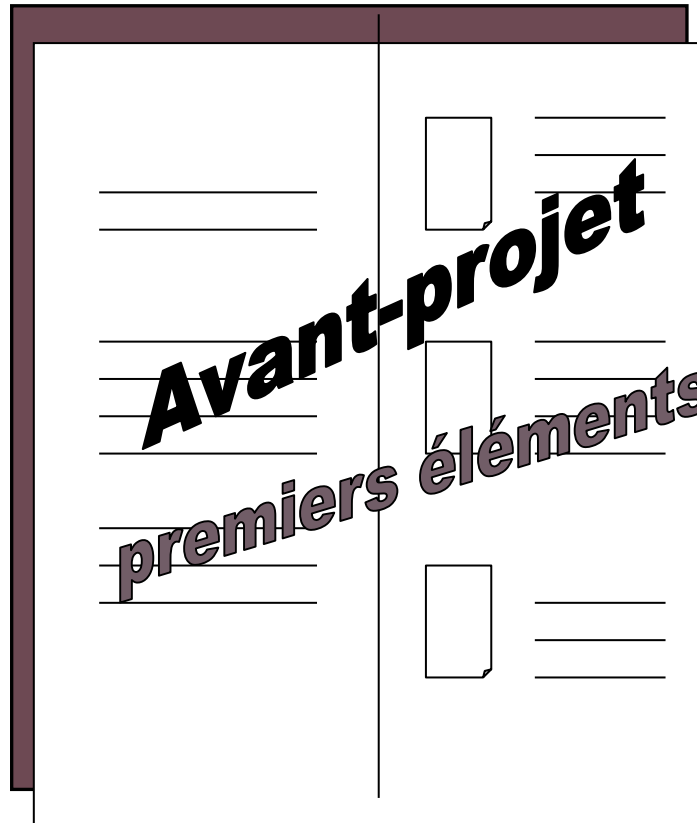
État des lieux du territoire

Première définition du « Caractère » du futur PN

Cœur(s) / grands objectifs de protection

Aire optimale d'adhésion / grandes orientations de développement durable

Réserve intégrale



Premiers éléments des « règles du jeu »

Esquisse de zonages :
Cœur (s)
Aire optimale d'adhésion (AOA)
Réserve intégrale

Esquisse de réglementation pour le ou les cœur

Esquisse en matière de gouvernance

⇒ **Dossier permettant d'apprécier l'intérêt de la création du parc national**

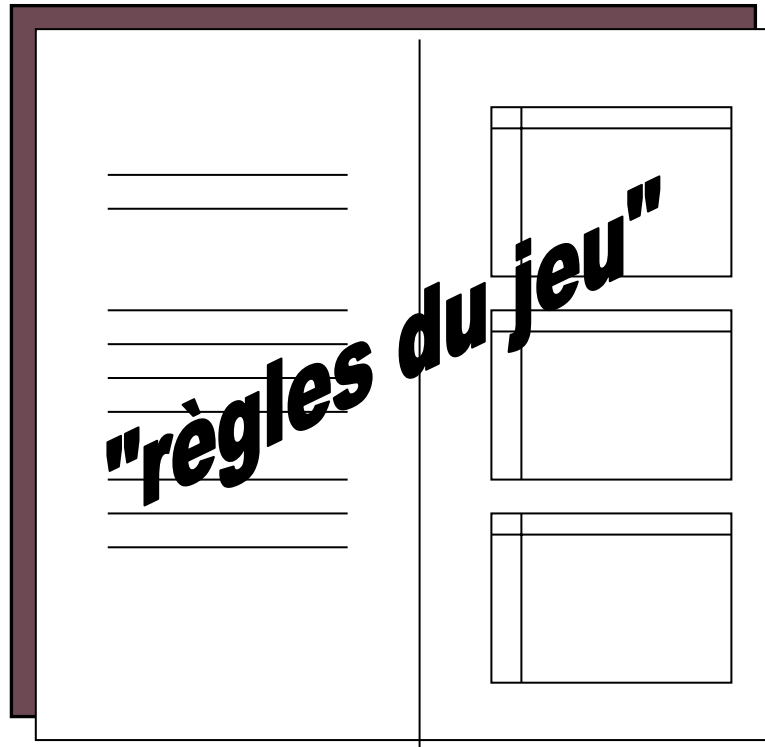
Consistance du dossier final

Les « règles du jeu »

Périmètre du ou des cœurs

Règles générales de protection du cœur

Périmètre de l'aire optimale d'adhésion



Proposition pour la gouvernance du parc national : conseil d'administration de l'Établissement public de gestion du parc

⇒ **Éléments constitutifs** servant à la rédaction du futur décret par le **Conseil d'État**

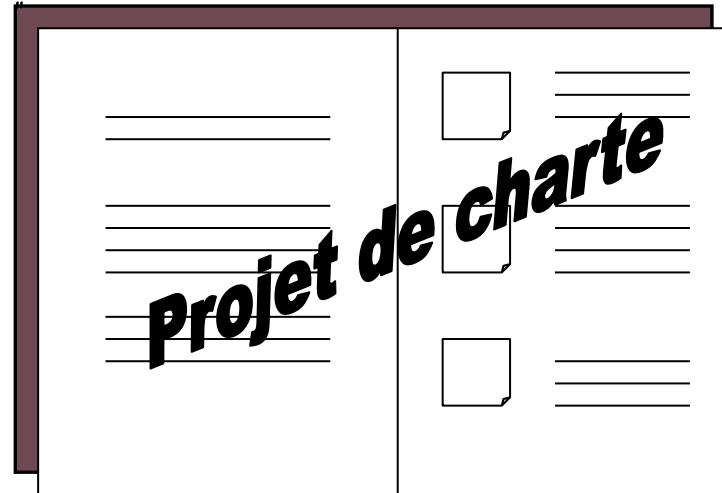
Consistance du dossier final

Le projet de charte

1^{ère} partie : Cœur

- objectifs de protection
- modalités d'application de la réglementation (MARCoeur)
- propositions réserve intégrale

Introduction : définition du « caractère »



2^{ème} partie :

- Aire optimale d'adhésion (AOA)
- orientations de protection, mise en valeur et développement durable
 - moyens pour la mise en œuvre

Document graphique : zonage des vocations pour l'ensemble du territoire (cœur + aire optimale d'adhésion) : fonde l'opérationnalité à moyen et long terme

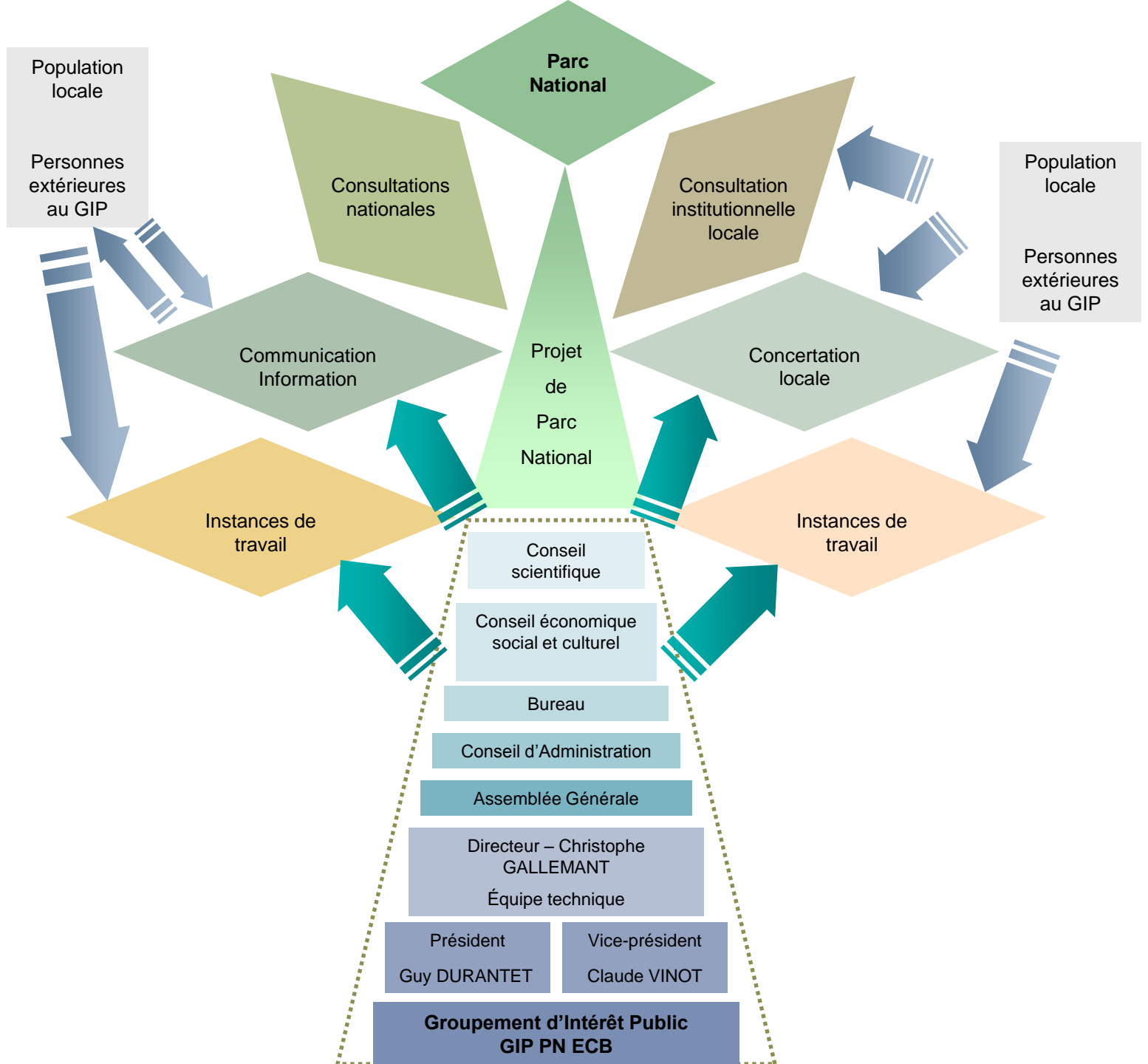
⇒ **Projet de territoire traduisant la solidarité écologique entre le cœur et ses espaces environnants**

⇒ durée de validité : 15 ans au plus

Précision sur le périmètre du GIP


Le « Périmètre d'intervention du GIP » :

- correspond au territoire des communes ayant souhaité adhérer au GIP,
- inclut également celui des quelques communes qui n'ont pas souhaité adhérer, mais qui sont « enclavés »,
- ne doit pas être confondu avec l'aire optimale d'adhésion, qui sera proposée par le GIP et validée par le décret de création du parc national.



Point 3

**ETAT PREVISIONNEL DES
RECETTES ET DES
DEPENSES 2011**



Adopté lors du Conseil d'Administration
du 29 novembre 2010

Compte de résultat prévisionnel

N°	Intitulé des comptes	Primitif	Primitif	Intitulé des comptes	N°
60	Achats	20 000			
61	Services extérieurs	113 900	-	Ventes de produits	70
62	Autres services extérieurs	40 900	-	Production stockée	71
625	Déplacement missions et réceptions	25 000	-	Production immobilisée	72
63	Impôts et taxes	1 000			
64	Charges de personnel	16 500	232 300	Subventions d'exploitation	74
65	Autres charges gestion courante	-	-	Autres produits gestion courante	75
66	Charges financières	-	-	Produits financiers	76
67	Charges exceptionnelles	-	-	Produits exceptionnels	77
68	Dotations aux amort. et provisions	13 000	-	Reprises sur amort. et provisions	78
TOTAL DES CHARGES		230 300	232 300	TOTAL DES PRODUITS	
<i>RESULTAT PREVISIONNEL : BENEFICE</i>		2 000	-	<i>RESULTAT PREVISIONNEL : PERTE</i>	
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		232 300	232 300	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle

Initulé des comptes	Primitif	Primitif	Initulé des comptes
<i>RESULTAT PREVISIONNEL : BENEFICE</i>	2 000	-	<i>RESULTAT PREVISIONNEL : PERTE</i>
		-	Produits des cessions d'éléments d'actifs
Valeur comptable éléments d'actifs cédés	-	-	Produits issus de la neutralisation des amts.
Dot. aux amortissements et provisions	13 000	-	Quote-part subventions virées au résultat
		-	Reprises sur amortissements et provisions
<i>SOUS-TOTAL 1</i>	<i>15 000</i>	-	<i>SOUS-TOTAL 2</i>
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	15 000	-	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

Tableau de financement prévisionnel

Institué des comptes	Primitif	Primitif	Institué des comptes
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	-	15 000	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Acquisitions d'immobilisations	15 000		Subventions publiques
Prêts	-		Autres
TOTAL DES EMPLOIS	15 000	15 000	TOTAL DES RESSOURCES
<i>Apport au fonds de roulement</i>	-	-	<i>Prélèvement sur le fonds de roulement</i>
TOTAL EQUILIBRE	15 000	15 000	TOTAL EQUILIBRE

Point 4

MODIFICATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Evolution de la composition du bureau

Proposition de modification (1)

Modification de l'article 9 – Droits et obligations

« IV. - Au sein du bureau, le nombre de voix attribué à chaque collège est calculé selon les modalités suivantes, le président et le vice-président du groupement compris :

1 Six (6) voix pour le collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :

- l'État, représenté par le Préfet de la Côte d'Or (3 voix) ;*
- un représentant du Centre National de la Propriété Forestière (1 voix) ;*
- un représentant de Parcs Nationaux de France (1 voix) ;*
- un représentant de l'Office National des Forêts (1 voix).*

2 Sept (7) voix pour le collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics :

- un représentant pour les deux Régions (1 voix) ;*
- un représentant pour les deux Départements (1 voix) ;*
- cinq représentants des autres membres du 2ème collège (5 voix)*

3 Six (6) voix pour le collège des représentants de la société civile »

Proposition de modification (2)

Modification de l'article 14 – Bureau du conseil d'administration

« I. - Le bureau du conseil d'administration est composé de dix-sept (17) représentants des membres du groupement choisis par le conseil d'administration en son sein pour une durée de trois (3) ans. »

Point 5

DEMANDES D'ADHESION ET DE RETRAIT

Demandes d'adhésion

Deuxième collège : 3 communes dont les délibérations sont parvenues aux services de l'Etat, après l'arrêté de constitution du GIP :

- **Riel les Eaux (21)**
- **Vix (21)**
- **Bricon (52)**

Troisième collège : secteur « acteurs économiques et touristiques »

- **La Truffe Côte d'Orient**

Périmètre d'intervention du GIP.

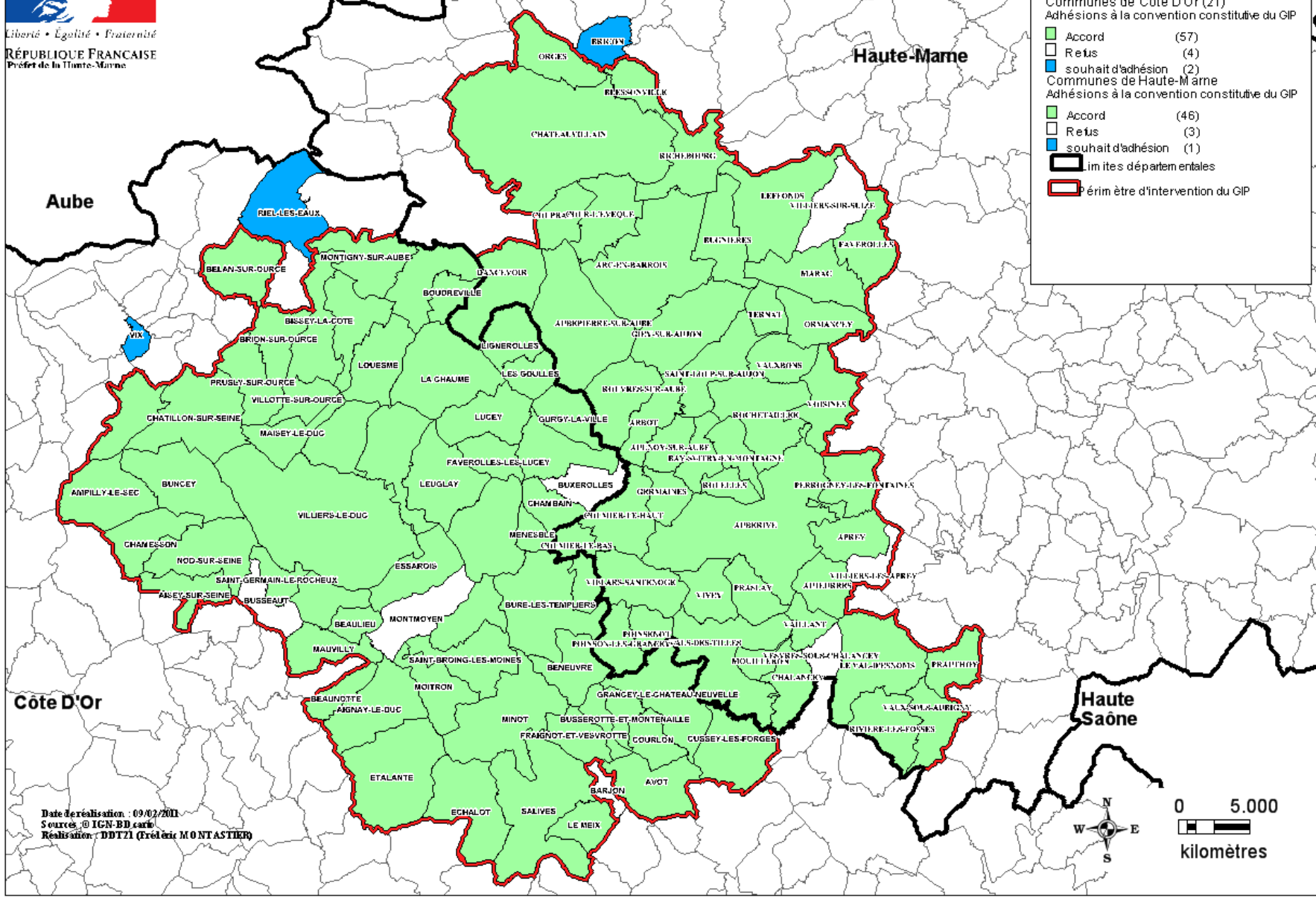
Communes de Côte D'Or (21)
 Adhésions à la convention constitutive du GIP

- Accord (57)
- Refus (4)
- souhait d'adhésion (2)

Communes de Haute-marne
 Adhésions à la convention constitutive du GIP

- Accord (46)
- Refus (3)
- souhait d'adhésion (1)

— limites départementales
 ■ Périmètre d'intervention du GIP



Date de réalisation : 09/02/2011
 Sources : IGN-BD cartho
 Réalisation : DDT71 (Frédéric MONTASTIER)



Demande de retrait

Troisième collège : secteur « associations de protection de l'environnement »

- **La Choue**, association ornithologique

Modification de certains membres

Deuxième collège :

- La Communauté de Communes D'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais (52) créée en janvier 2011 par fusion des CC des 4 Vallées, CC de la Vingeanne et CC de Prauthoy en Montsaugeonnais. Elle remplace ces 3 CC qui étaient membres du GIP
- Le Syndicat intercommunal des cours d'eau du Châtillonnais (SICEC) (21) créé en janvier 2011 par fusion de 3 syndicats de rivière, dont le syndicat intercommunal hydraulique de la Haute-Seine. Le SICEC se substitue donc au SIHHS au sein du GIP.

Point 6

CHANGEMENT DU SIEGE DU GIP

**Ancienne école
2 - 4 ruelle du Monument
21290 LEUGLAY**

Point 6 bis

Validation d'un avenant à la convention constitutive pour intégrer :

- **Le changement de siège**
- **Les modifications des membres**
- **L'évolution de la composition du bureau**

Point 7

INFORMATIONS

Conseil scientifique et Conseil économique social et culturel

Conseil Scientifique

- **Les missions attendues du Conseil scientifique :**
 - Orienter et donner un avis sur les études scientifiques menées par ou pour le GIP :
 - pour la connaissance des écosystèmes présents,
 - pour la connaissance de ses intérêts paysagers et culturels.
 - Assister le CA et la direction du GIP, en donnant un avis d'expert sur les problématiques qui lui seront soumises, en particulier lorsqu'il s'agit d'harmoniser d'éventuelles propositions ou à l'occasion d'étapes clés.
- Le président du CS siège à l'AG et au CA avec voix consultative.
- Le CS peut créer des groupes de travail par thématique

Conseil Scientifique

- 8 thématiques identifiées
- 3 membres de droit :
 - Les présidents des CSRPN de Bourgogne et Champagne Ardenne
 - Un représentant du Muséum National d'Histoire Naturelle
- Choix de membres selon 2 critères :
 - La compétence scientifique
 - La disponibilité
- **30 membres maximum**
- 11 experts associés déjà identifiés, qui seront consultés sur leur thématique
- Première réunion le **11 avril 2011**

Conseil Economique, Social et Culturel

- **Les missions attendues du CESC :**
 - Apporter une vision du développement durable du territoire.
 - Assister le CA et la direction du GIP, sur toutes les problématiques susceptibles de lui être soumises et concernant la vision globale du territoire en terme de développement.
- Le CESC peut également être chargé des commissions thématiques et groupes de travail mis en place par le CA.
- Le président du CESC siège à l'AG et au CA avec voix consultative.

Conseil Economique, Social et Culturel

- 11 thématiques identifiées
- Choix de membres selon 2 critères :
 - La représentativité des activités présentes sur le territoire
 - La disponibilité
- **45 membres maximum**
- 5 experts associés déjà identifiés, qui intégreront les groupes de travail sur leur thématique
- Première réunion le **15 avril 2011**

Point 7

INFORMATIONS

Etudes en cours ou prévues

Schéma directeur de l'aménagement éolien

- L'éolien, comme la biomasse, est **une énergie renouvelable** dont le développement est un des objectifs du Grenelle de l'environnement
- Mais l'installation d'éoliennes doit se faire **en respectant le paysage et la biodiversité.**
- Au sein d'un parc national, le développement de l'éolien nécessite **un arbitrage** entre la protection de la biodiversité et des paysages, objectifs essentiels du parc, et le développement des énergies renouvelables.
- Le but de l'étude portée par le GIP est **d'orienter les implantations vers les secteurs où leur impact sera limité.**
- **Il ne s'agit pas d'une étude de faisabilité technique** de projets éoliens.

Schéma directeur de l'aménagement éolien

- L'étude établira **un diagnostic paysager** du périmètre d'intervention et contribuera à **la définition du « caractère »** du futur PN.
- L'étude proposera **une méthodologie applicable aux autres parcs nationaux**, concernés par des projets éoliens. Cela justifie **le cofinancement de 50% de PNF**.
- Le comité de pilotage a validé l'analyse de la DDT de Haute-Marne, et le choix du prestataire le mieux disant : **le bureau d'études Bourgogne Champagne-Ardenne de l'ONF**.
- L'offre de ce prestataire s'élève à **54 537,60 € TTC**
- L'étude devrait être **achevée pour la mi-novembre 2011**.
- **5 réunions du comité de pilotage sont prévues** d'ici là pour suivre et orienter les différentes étapes de l'étude.
- La première réunion du comité aura lieu **le 11 mars** à Leuglay.

Stage de Thibault Patin

- Etudiant en Mastère II de sociologie (Université de Grenoble)
- Sujet : **Le rapport à la forêt des habitants** concernés par le projet de parc national.
- Se poursuivra par une thèse qui suivra la mise en place du futur parc national et **la construction d'une identité commune** pour ce territoire.
- Son stage actuel se déroulera de janvier à avril 2011. Il aura valeur de test pour le futur travail de thèse.
- Il porte sur deux villages, **Arbot (52)** et **Courban (21)**.
 - Arbot : forte proportion d'habitants anciens, au cœur du périmètre du GIP
 - Courban : forte proportion de nouveaux habitants, en périphérie du périmètre du GIP
- Dans chaque village :
 - un entretien avec le maire,
 - un entretien avec une dizaine d'habitants pour connaître leur rapport avec la forêt et leur représentation de celle-ci
- Présentation de son étude dans chacun des deux villages, en mai prochain.

Autres stages prévus

- **Charlène Lefranc** : Mastère I Tourisme, Loisirs, Patrimoine (Université de Lyon)
 - Diagnostic de l'offre touristique actuelle dans et à proximité du périmètre d'intervention du GIP
 - Mars à mai 2011
- **Aude Cathelat** : Mastère II Espace rural et Environnement (Université de Dijon)
 - Etude de la continuité écologique d'un cours d'eau du futur PN
 - Avril à août 2011
- **Alice Hoornaert** : Mastère II Espace rural et Environnement (Université de Dijon)
 - Analyse comparée de l'implantation d'une réserve intégrale de 3000 ha entre les FD d'Arc – Châteauvillain et Châtillon sur Seine
 - Avril à août 2011

Point 7

INFORMATIONS

Recrutement des personnels du GIP

Recrutement des personnels du GIP

- Possibilité de recruter **5 personnels** pour le GIP :
 - financés par le Ministère de l'écologie (300 k€),
 - recrutés par PNF et mis à disposition du GIP par voie de convention.
- Appel de candidatures lancé le 8 décembre :
 - Assistant administratif
 - Chargé de mission Ingénierie juridique et financière
 - Chargé de communication
 - Chargé de mission Biodiversité
 - Chargé de mission Développement durable - Tourisme

Recrutement des personnels du GIP

- A compter du 3 janvier, PNF a recruté, pour un CDD de 3 mois, une assistante pour le GIP : **Corinne GENTY**
- Au 20 janvier, date limite des candidatures, le GIP avait reçu :
 - 65 candidatures pour le poste de chargé de mission Biodiversité,
 - 45 candidatures pour le poste de chargé de mission Développement durable – Tourisme,
 - 25 candidatures pour le poste de chargé de Communication,
 - 10 candidatures pour le poste de chargé de mission Ingénierie juridique et financière,
 - 9 candidatures pour le poste d'Assistant administratif.

Recrutement des personnels du GIP

- Ces candidatures ont été évaluées et pour chaque poste, entre 4 et 6 candidats ont été sélectionnés pour un entretien.
- Un jury spécifique a été défini pour chaque poste, composé du Président, du Vice – Président, du directeur du GIP, d'un cadre de PNF, spécialiste du domaine concerné, et pour les deux postes techniques, de Véronique Genevey de la DDT21.
- Les entretiens avec le jury ont eu lieu entre le 15 et le 24 février.

Recrutement des personnels du GIP

- A l'issue des entretiens ont été choisis :
 - **Sonia GOUSSAN**, comme chargée de mission Ingénierie juridique et financière - adjointe au directeur. Elle prendra ses fonctions le 2 mai.
 - **Karine TISSOT**, comme chargée de communication. Elle prendra ses fonctions le 11 avril.
 - **Christelle GUERIN**, comme chargée de mission Développement durable – Tourisme. Elle prendra ses fonctions le 2 mai.
 - **Matthieu DELCAMP**, comme chargé de mission Biodiversité. Il prendra ses fonctions le 4 avril.

Recrutement des personnels du GIP

- Par contre le poste d'Assistant administratif n'a pas pu être pourvu, faute de candidat fonctionnaire (d'Etat ou territorial) de catégorie B.
- Le poste a été remis en appel en l'ouvrant également aux fonctionnaires de catégorie C, avec réponse au 25 mars.
- En attendant, le contrat de Corinne GENTY sera prolongé de 3 mois.